



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

Présents : M. Didier BOUILLOT, Maire de Succieu ; Mme Corinne PAQUIER, adjointe aux affaires scolaires ; Mme Julia SORLIN, conseillère municipale ; Mme Simone NEURY, Déléguée Départementale de l'Education Nationale ; Mme. Stéphanie THIENPONT, parent délégué ; Mme. Anaïs DEYIRMENDJIAN, parent délégué ; Mme Ingrid PAOLANTONACCI, parent délégué ; M. Jean-Luc BERLAND, parent délégué ; Mme Maryline BARILLOT, directrice de l'école de Succieu ; Mme Lola BOUCHARDY, enseignante ; Mme Sophie CUAZ, enseignante ; Mme Laëtitia LANFREY, enseignante ; Mme Camille VITTE, enseignante ; Mme Isabelle GARCIA, ATSEM.

Excusée : Mme PARRINI Inspectrice de l'Education Nationale.

### 1. Résultats des élections de parents d'élèves.

On note un taux de participation aux élections de 65,88 % soit 61 votants pour 108 électeurs inscrits, 52 suffrages exprimés. Ce taux a légèrement augmenté : il était de 58,51 % l'année dernière. A noter que, cette année, la totalité des votes a été effectuée par correspondance. Nous avons reçu des bulletins de vote après la date butoir : il est important que les parents soient attentifs à cela car nous n'avons malheureusement pas pu comptabiliser ces potentiels votants.

Les représentants de parents d'élèves élus pour cette année sont donc constitués de trois titulaires : **Mme Anaïs DEYIRMENDJIAN**, **Mme Stéphanie THIENPONT** et **Mme Ingrid PAOLANTONACCI**. Et d'un suppléant, **Mr Jean-Luc BERLAND**.

Les parents délégués élus représentent l'ensemble des parents de l'école au conseil d'école qui se réunit trois fois par an pour aborder des sujets qui concernent la vie de l'école.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents élus.

### 2. Effectifs de l'école.

L'effectif actuel est de 69 enfants inscrits qui sont répartis ainsi :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	13	10	5	8	8	11	10	4

Il y a donc 28 élèves dans la classe de Mme LANFREY et Mme VITTE qui regroupe les PS-MS-GS,

16 élèves dans la classe de Mme BARILLOT qui regroupe les CP-CE1,

25 élèves dans la classe de Mme BOUCHARDY et CUAZ qui regroupe les CE2-CM1-CM2.

Un nouvel élève arrivera en MS au début du mois de février.

Une question des parents concerne l'effectif élevé de la maternelle, précisant que cela perturbe la classe à cause du bruit et le temps de sieste reste compliqué. Les maîtresses de maternelle précisent que l'effectif comprend beaucoup de PS, de MS. Les élèves doivent prendre les habitudes du métier d'élève, cela commence à aller mieux. Effectivement, une hausse subite du nombre des élèves dans un espace géographique restreint en maternelle suppose des aménagements et adaptations. Pour le projet de la future école, des locaux plus spacieux et adaptés aux enseignements actuels sont à l'étude.

Concernant les dérogations, c'est une décision collégiale entre la mairie de départ-arrivée et la direction. Les effectifs ne sont pas prévisibles, il peut y avoir des départs et arrivées inopinés, ce sont les aléas des années. Il ne faut pas oublier les dérogations inverses : les enfants de Succieu qui vont dans d'autres écoles.

### **3. Bilan de la coopérative scolaire 2016-2017.**

Le bilan financier, réalisé par Mme LANFREY :

Report de l'année précédente (2016-2017) : 1147,24 euros

Total des dépenses : 1622,65 euros

Total des recettes : 1800,00 euros

Crédit : 177,35 euros

Report pour cette année (2017-2018) : 1324,59 euros

Pour l'année dernière, les principales opérations *recettes* de la Coopérative étaient les cotisations de rentrée, la vente d'objets de Noël fabriqués par les élèves de maternelle, la vente des photos scolaires.

Les *dépenses* étaient l'assurance établissement, l'adhésion à l'OCCE, les livres du Prix Nord-Isère, les goûters exceptionnels, les fournitures de certaines activités manuelles, des jeux de cour de récréation.

### **4. Règlement intérieur.**

Il y a un changement par rapport à l'année dernière suite à la modification des rythmes scolaires : l'école passe à 4 jours. Il n'y a pas d'école le mercredi. Les horaires sont les suivants : 8h30/11h30 le matin et 13h30/ 16h30 l'après-midi, ce sont les horaires de rentrée et sortie de classe. Les parents délégués ont soulevé un problème de retard à la sortie au portail, les enseignantes vont veiller à être plus rapides.

La Charte de la laïcité à l'école sera annexée au règlement.

Quelques rappels :

- Les absences doivent être signalées par téléphone puis par écrit pour tous les enfants. A partir de 4 demi-journées d'absence sans excuse valable dans le mois, l'équipe éducative doit convoquer les parents. A partir de 18 demi-journées d'absence sans excuse valable cumulées depuis le début de l'année, la Directrice doit transmettre un dossier de signalement d'absentéisme à l'Inspectrice d'Académie.
- Les enfants arrivant en retard à l'école doivent être accompagnés jusqu'au portail de l'école (et non laissé sur le parking pour l'école élémentaire). Certains parents arrivent systématiquement en retard.
- Les parents doivent apposer systématiquement leur signature sur le cahier de liaison.

**Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.**

### **5. Sécurité.**

Cette année, nous aurons trois exercices incendie et trois exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 6 octobre à l'école élémentaire et le vendredi 20 octobre à l'école maternelle. Tout s'est bien passé. Les élèves ont reconnu le signal et ont évacué dans le calme.

Le premier exercice PPMS confinement de type « attentat-intrusion » a eu lieu le lundi 16 octobre en élémentaire et le vendredi 20 octobre en maternelle. Les élèves ont réagi au signal, ont gardé leur calme et sont restés confinés dans les classes dans le silence.

Les familles avaient été informées au préalable. Un Guide des Parents d'élèves est consultable sur le site <http://www.education.gouv.fr>. Il est également rappelé aux parents qu'en cas de déclenchement du Plan Particulier de Mise en Sécurité, il leur est demandé de ne pas venir à l'école, de ne pas téléphoner à l'école (pour ne pas

encombrer les lignes téléphoniques pour que les secours puissent nous joindre) et d'écouter les radios (France Inter et France Bleu Isère).

L'exercice d'évacuation sera fait prochainement : les enseignantes se posent la question du cheminement à suivre en cas d'attentat car la cour étant entourée par un mur, la seule issue de secours reste l'entrée par le portail en élémentaire...De plus, les volets roulants ne fonctionnent pas bien en élémentaire donc pas de protection réelle et en maternelle, les volets se ferment depuis l'extérieur. L'évacuation semble difficile mais une nouvelle école est prévue. Monsieur le Maire souligne que ces questions seront abordées lors de la construction des nouveaux bâtiments.

Quelques rappels :

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



## POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte  
à l'entrée de  
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique  
de l'identité des  
personnes extérieures  
à l'établissement



Organisation d'exercices  
de sécurité

## LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements  
devant l'établissement



Ne pas stationner  
devant l'établissement  
à la dépose ou à la  
récupération de l'élève



Signaler tout  
comportement  
ou objet suspect

## SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires  
régulières et  
occasionnelles



Les événements ouverts  
au public au sein de  
l'établissement sous  
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires  
sous réserve de l'avis  
du Recteur

Consignes applicables  
en date du 2 décembre 2015



## 6. Activités pédagogiques complémentaires.

Elles ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 11h30 à 12h . Elles peuvent répondre à trois besoins :

- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- Une aide au travail personnel (travail sur la méthodologie),
- Une activité prévue par le projet d'école (activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives).

Les élèves retenus sont choisis par les enseignantes selon les compétences à travailler mais ce sont les parents qui donnent leur autorisation.

Les élèves qui doivent se rendre à la cantine après ces activités pédagogiques complémentaires seront accompagnés par les enseignantes.

## **7 . Projets prévus pour l'année 2017-2018.**

### ➤ Interventions EPS de la Fraternelle et bibliothèque de Nivolas :

Pour les élèves de CP au CM2, les interventions sport de la Fraternelle auront lieu aux périodes suivantes :

- Période 2 : un cycle gymnastique aura lieu les jeudis matins avec Mickaël GESLAND à la salle de gym de Nivolas, en parallèle avec la fréquentation de la bibliothèque municipale, les jeudis matins.
- Périodes 3 et 4 : les interventions auront lieu les jeudis après-midis avec le même intervenant à la salle des fêtes de Succieu. Les activités restent à définir.

Ces interventions sont financées par la Municipalité et les enfants sont très contents.

### ➤ Projet « Batucada, percussions du Brésil » :

Dans le cadre du Plan Local d'Education Artistique, les élèves de CP au CM2 ont été choisis par la CAPI pour participer à des séances d'apprentissage sur les instruments traditionnels et la culture brésilienne. Or, l'intervenante du Conservatoire de Bourgoin est actuellement en arrêt maladie jusqu'au mois de janvier 2018. Nous ne savons pas si cette personne va reprendre ses fonctions après cette date et si nous aurons une réponse favorable à cette demande de projet ;

Le budget est entièrement pris en charge par la CAPI.

- Projet fresque dans l'école : Dans le cadre de l'axe culturel du projet d'école, les classes de l'école élémentaire et maternelle souhaitent réaliser une fresque murale mobile sous leur préau respectif avec l'aide d'une plasticienne, Anne Dubourg, qui interviendra sur plusieurs journées durant la dernière période, la date n'est pas encore arrêtée . Dans la continuité, une exposition d'arts visuels sera présentée dans l'enceinte de l'école sur le thème « Tout en couleurs » au printemps, lien avec le travail sur les émotions et le vivre ensemble effectué dans toute l'école. Elle se déroulera dans la salle Bon Accueil ou dans la cour sous un chapiteau.

Une intervention autour de la poterie est prévue également.

### - Spectacles « Planètemômes » :

Un intervenant présente ses spectacles et conférence vivants et audiovisuels interactifs à l'école.

-> Conférence sur les « L'histoire des arts contemporains » pour la classe de CE2/CM1/CM2

- > « Perrine et les 4 éléments » pour les CP/CE1 et la maternelle

Ces deux interventions sont prévues le vendredi 12 janvier le matin. Le lieu reste à préciser : nous avons besoin de place... Le mieux serait de prévoir les interventions à la salle des fêtes, ce qui suppose de prévoir les transports. Il y a une réflexion en cours sur la possibilité de prévoir un devis global regroupant les demandes de la Mairie et l'école au transporteur.

Le financement des projets est accepté par le Sou des écoles.

### ➤ Bulletin municipal :

Chaque classe rédigera une page qui sera rendue avant le 15 novembre.

### ➤ Fête de Noël :

Les élèves de l'école prépareront une chanson par classe et une chanson collective qu'ils présenteront le vendredi 15 décembre lors de l'apéro de Noël organisée par le Sou des Ecoles.



### ➤ Piscine :

Les élèves de CP-CE1 iront à la piscine Tournesol de Bourgoin du 11 mars au 2 juin inclus. Les séances auront lieu tous les lundis matins, de 9h40 à 10h20. Nous vous ferons passer le calendrier de passation des agréments pour les

éventuels parents intéressés ;  
Ces séances sont financées par la Municipalité.

➤ Spectacles de la CAPI :

Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle. Le transport sera financé par la CAPI. Le Sou des écoles financera l'entrée du spectacle.

Les élèves de maternelle iront voir le spectacle « Zoom dada » l'après-midi du vendredi 15 décembre à 14h30.

Les élèves de CP/CE1 iront voir le spectacle « Une heure au ciel » l'après-midi du lundi 5 février à 14h30 et les CE2/CM assisteront « Au voyage de Malenky » le mardi 27 février à 9h45. Ces spectacles ont lieu à l'Isle d'Abeau et sont financés au 3/4 par « Le sou des écoles ».

➤ Prix Nord-Isère :

Les élèves de CP au CM2 liront quatre livres adaptés au niveau de chaque classe. Ensuite les élèves échangeront sur leurs impressions vis-à-vis des livres lus et, en fin d'année, ils voteront individuellement pour leur livre préféré.

➤

➤ Sortie au Moulin guitare :

La sortie se déroulera pour les élèves de PS à GS. Le lieu et la date restent à définir

Le financement d'une animation Kapla est actuellement à l'étude du Sou des écoles.

➤ Kermesse et spectacle de fin d'année :

Ils auront lieu le samedi 23 juin. Nous ne savons pas si nous pourrions faire le spectacle batucada.

La Mairie demande une participation de l'école au nettoyage de printemps. Les enseignantes acceptent mais la date reste à fixer.

**Les enseignantes rappellent que sans les efforts du Sou des écoles de Succieu, il serait impossible de financer autant de projets sur une année. Un grand merci au nouveau bureau et à toutes les personnes qui donnent de leur temps.**

## **8. Périscolaire :**

Les parents qui souhaitent annuler la cantine ou la garderie doivent impérativement prévenir la Mairie et l'école.

Les élèves qui vont à la cantine sortent de classe rangés à 11h30 et sont appelés par l'agent communal dans la cour, ces derniers se mettent sous le préau et attendent pour se laver les mains. Petite précision faite à la demande des parents délégués sur le rappel des règles et des responsabilités de chacun.

➤ Garderie :

Les enfants inscrits à la garderie dont les parents sont finalement présents à la sortie des classes doivent le faire auprès de l'agent communal responsable. En cas de retard et si un enfant n'est pas inscrit à la garderie, il doit attendre l'adulte responsable qui vient le chercher, le cas échéant, la maîtresse appelle au téléphone l'un des parents ; en aucune façon, l'enfant est remis à un agent responsable de la garderie.

## **9. Travaux et besoins de l'école.**

### **Maternelle :**

- Un problème de chasse d'eau a été noté en maternelle.
- Des déchets ont été retrouvés dans la cours de maternelle le lundi matin : mégots, bouteille en plastique, en verre, des cannettes de bière.
- Les parents ont noté un manque de matériel en maternelle pour les élèves faisant la sieste : des oreillers...
- Il n'est pas envisageable d'installer le logiciel Word sur l'ordinateur maternelle en raison de l'ancienneté de l'ordinateur « Google drive ».

Il a été noté un problème de sécurité des élèves et des personnes en maternelle. Pendant la pause de Mme Garcia, l'atsem, l'enseignante se retrouve seule au moment de la récréation. Cela pose question. Une pause à un moment plus approprié a été proposée : 13h30/14h00- 10h50/11h20.

### **Elémentaire :**

- le problème de mouches volantes présentes dans la salle de classe du rez-de-chaussée en élémentaire a été neutralisé.
- Un présentoir de livres en bois a été confectionné pour la classe de CP/CE1, les élèves l'apprécient beaucoup.
- La communication téléphonique défectueuse de début d'année a été rétablie. Il semblerait qu'il y ait à nouveau un problème ;
- Des tables et des chaises ont été apportées en élémentaire sur demande des maîtresses.
- La porte d'entrée de l'école élémentaire a bénéficié d'une couche de vernis.

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité, et en particulier M.Veyet pour l'écoute et la rapidité d'exécution des travaux demandés.

**A noter** : les deux prochains conseils d'école auront lieu